



Directives préalables en matière de soins de santé (testament de vie)

Nom du patient : _____

Date de naissance : _____ Numéro d'assurance-maladie : _____

État de santé actuel :

Je suis en santé.

Je suis atteint de maladie. Indiquez : _____

Prenez le temps de réfléchir avant de remplir ce formulaire. Dans chacune des cases, écrivez :

- « Oui » pour les traitements que vous voulez recevoir;
- « Non » pour les traitements que vous ne voulez pas recevoir.

Sachez que, quelles que soient vos décisions, vous recevrez toujours des soins de confort (soulagement de la douleur et de l'inconfort, accompagnement psychologique et spirituel).

	Maladie précitée	Maladie terminale	Atteinte cognitive (démence, Alzheimer, AVC, etc.)			Coma permanent
			légère	modérée	sévère	
Hydratation intraveineuse (IV)						
Alimentation artificielle						
Dialyse						
Réanimation cardiorespiratoire (RCR)						
Respirateur artificiel						
Transfusion sanguine						
Chirurgie de survie						
Antibiotiques de survie						
Autres						



Nom du patient : _____

Date de naissance : _____ Numéro d'assurance-maladie : _____

Directives supplémentaires :



Signature du patient ou du tiers¹ : _____ Date : _____

Signature du témoin² : _____ Date : _____



1. Le tiers

- ne peut pas être le mandataire, l'époux(se) ou le/la conjoint(e) de fait du/de la patient(e) ou du mandataire;
- doit être âgé d'au moins 19 ans.



2. Le témoin

- doit être présent lorsque le patient ou le tiers signe et date les directives;
- ne peut pas être le mandataire, l'époux(se) ou le/la conjoint(e) de fait du/de la patient(e) ou du mandataire;
- doit être âgé d'au moins 19 ans.





Nom du patient : _____

Date de naissance : _____ Numéro d'assurance-maladie : _____

Mandataire³

Si je ne peux plus prendre de décisions sur mes traitements, je demande que mes volontés exprimées dans ce document soient respectées.

Si d'autres directives sont nécessaires, j'autorise mon mandataire à prendre des décisions sur mes soins et traitements.



Nom du mandataire³ : _____ Téléphone : _____ Cell. : _____

Lien avec le patient : _____

Signature du patient ou du tiers¹ : _____ Date : _____

Signature du témoin² : _____ Date : _____



Nom du mandataire³ : _____ Téléphone : _____ Cell. : _____

Lien avec le patient : _____

Signature du patient ou du tiers¹ : _____ Date : _____



Signature du témoin² : _____ Date : _____

3. Le mandataire

- doit être âgé d'au moins 19 ans sauf si il/elle est l'époux(se) ou le/la conjoint(e) de fait du/de la patient(e).

Apportez une copie de ce document au Service des archives cliniques de l'hôpital et gardez l'original.

Donnez également une copie de ce document à votre mandataire, à votre médecin ainsi qu'à votre famille.

Pensez à réviser votre testament de vie au moins une fois par année.

Si vous le changez, remplacez toutes les anciennes copies par des nouvelles.

Votre testament de vie demeure valide jusqu'à sa révision.



Définitions

Problèmes de santé

Maladie terminale

Maladie dont on ne peut pas guérir et pour laquelle l'espérance de vie est de moins de six mois.

Atteinte cognitive

Perte graduelle et irréversible des fonctions mentales. La maladie peut progresser au cours des mois et des années.

- **Atteinte légère**

La personne peut faire la plupart de ses activités de tous les jours sans aide.

- **Atteinte modérée**

La personne peut vivre à son domicile, mais a besoin d'aide quelques heures par jour.

- **Atteinte sévère**

La personne ne peut faire ses activités de tous les jours. Elle a besoin d'aide jour et nuit.

Coma permanent

La personne est inconsciente et le restera pour toujours.

Choix de traitement

Hydratation intraveineuse (IV)

Un petit tube est inséré dans le bras pour hydrater la personne à l'aide d'un soluté.

Alimentation artificielle

Un tube est inséré dans l'estomac par le nez, par la bouche ou par un petit trou dans le ventre pour nourrir la personne.

Dialyse (rein artificiel)

Traitement qui est donné quand les reins ne fonctionnent plus. La personne doit se brancher à une machine pendant plusieurs heures, plusieurs fois par semaine, par un tube qui entre dans le ventre ou les veines.

Réanimation cardiorespiratoire (RCR)

Technique qui est utilisée pour faire repartir les battements d'un cœur qui a cessé de battre. Il est possible que la personne doive être maintenue en vie artificiellement par des machines, sans pouvoir parler, et qu'elle doive recevoir des médicaments pour rester « endormie » pendant qu'elle est branchée.

Respirateur artificiel (machine à respirer)

Machine employée quand une personne ne peut plus respirer par elle-même.

Transfusion sanguine

Du sang est introduit dans une veine à l'aide d'une aiguille et d'un petit tube.

Chirurgie de survie

Chirurgie sans laquelle la personne va mourir dans quelques heures ou quelques jours.

Antibiotiques de survie

Médicaments utilisés pour traiter des infections qui peuvent être mortelles (pneumonie, méningite, etc.). Ils sont parfois donnés par un petit tube dans une veine.